

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 08 MARS 2022 à 13H****Date de la convocation :** 2 mars 2022

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 08 mars 2022 à 13h, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

**Membres du Bureau présents :**

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Sophie DELAIGUE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Jean-Pierre DUBOST, Ludovic COMBE, Christiane SAMSON, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Serge THEALLIER, Hélène BOUDON, Martine MUNOZ

**Membres ayant donné pouvoir :**

Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD

**Membres du Bureau absents excusés :** Philippe CAYRE, Olivier CHAMBON, Pierre ROZE, Thomas BARNERIAS, Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Eric CABROLIER, Caroline GUELON, Didier ROMEUF, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Didier CORNET, Claude GOUILLON-CHENOT, Sylvain HERMAN.

**Secrétaire de séance :** Hélène BOUDON**ACTUALISATION DE LA COMPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE (COPIL)  
DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE (PCAET) ET DE LA DÉMARCHÉ TERRITOIRE  
ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE (TEPOS-CV)**

*Rapporteuse : Rachel BOURNIER, Vice-Présidente*

**Vu** la délibération n°20170921-20 de la Communauté de communes THIERS DORE ET MONTAGNE (TDM) du 21 septembre 2017 engageant l'élaboration du PCAET et constituant notamment un CoPil dédié.

La rapporteure rappelle que le CoPil du PCAET et de la démarche TEPOS-CV était initialement composé :

- D'élus communautaires membres des ex-Commissions thématiques communautaires SPANC – Gestion de l'eau et des énergies, Environnement, agriculture, forêt et Aménagement, habitat, urbanisme ;

---

Membres du Bureau en exercice :

36

---

Membres du Bureau présents :

17

---

Membres du Bureau représentés :

1

---

Total votants :

18

- Des structures constitutives de « l'accompagnement départemental » dont a bénéficié TDM lors de l'élaboration de son PCAET, à savoir le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, l'ADUHME (agence locale des énergies et du climat) et Atmo Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Des principaux autres partenaires œuvrant dans le champ de la transition énergétique et écologique, à savoir l'ADEME (agence de la transition écologique), la Région et le Parc naturel régional (PNR) Livradois-Forez.

Il convient de mettre à jour sa composition, les commissions évoquées ci-dessus n'existant plus.

La rapporteure propose que le CoPil soit dorénavant constitué :

- Du Président de TDM ;
- De la Vice-Présidente déléguée à la Transition Écologique et au Développement Durable (TEDD) ;
- De l'ensemble des membres de la Commission TEDD ;
- Des représentants des organismes partenaires suivants : Direction Départementale des Territoires (DDT) du Puy-de-Dôme, ADEME, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, Conseil départemental, PNR Livradois-Forez et ADUHME.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la nouvelle composition du Comité de Pilotage du PCAET et de la démarche TEPOS-CV telle que décrite ci-avant.

TOTAL VOTANTS : 18

Membres présents : 17

Membres représentés : 1

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 18

Pour : 18

Contre :

Abstentions :

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

